

Ajustement : 140 millions et basta

La Wallonie fera un ajustement budgétaire de 140 millions. Elle accuse le fédéral d'opacité sur les chiffres. Et de ne pas vouloir discuter.

● Martial DUMONT

Le gouvernement wallon se réunissait hier pour prendre attitude concernant son ajustement budgétaire. Ce fut rapide. Pas question pour la Wallonie de faire l'effort de 350 millions demandé par le fédéral sous prétexte que l'IPP qui doit être rétrocedé à la Région est finalement, et subitement, bien moins élevé que prévu.

D'abord, explique Paul Magnette, parce que la méthode de calcul du fédéral est contestée. Et que la manière dont le fédéral a fourni ses chiffres n'est pas correcte. Envoyer un mail, un soir, à la sauvette, en expliquant que la Wallonie devrait

trouver 350 millions alors que le comité de monitoring fédéral parlait encore de 70 millions quelques jours auparavant, c'est pour le moins léger.

Mais surtout, ce qui dérange le gouvernement wallon, c'est que le fédéral ne veut plus discuter. Magnette a demandé des groupes de travail pour pouvoir confronter les chiffres et les méthodes de calcul de l'IPP des deux entités.

Le fédéral refuse, et reste sur ses positions.

Du coup, Magnette et son gouvernement feront de la résistance. L'ajustement budgétaire wallon, ce sera 140 millions (ce que la Wallonie estime incontestable après correction) au

lieu de 70. Pour les 210 millions contestés, la Région continuera à demander d'en discuter. Et si le fédéral refuse ? Alors, fin avril, le fédéral devra se contenter de rendre sa copie à l'Europe en cumulant les budgets et non en présentant un budget global.

En clair, il y aura un trou de 200 millions. Et le fédéral se débrouillera avec ça, dit en substance Paul Magnette.

Le ministre-président dit vouloir appliquer la 6^e réforme de l'État. Mais il réclame au fédéral du respect pour les Régions...

Bref, un climat de tension qui risque encore de dégrader un peu plus les relations entre le fédéral et les Régions. ■

Haro sur le SPF Finances

La Commission Budget du Parlement wallon se réunissait elle aussi hier après-midi pour analyser la situation. Mais on n'y a rien vraiment appris de neuf. Le groupe MR, sans surprise, a demandé en substance au ministre Lacroix, d'accepter la dure réalité des chiffres fournis par le SPF Finances et de se

mettre au boulot pour combler le trou. Tout en demandant aussi malgré tout, l'audition, à la rentrée, du patron du SPF Finances au Parlement wallon. Évidemment, du côté de la majorité PS-cdH, l'optique est tout autre. L'Humaniste Dimitri Fourny et le socialiste Christophe Collignon ont réclamé la clarté et la transparence sur les chiffres donnés par le SPF Finances. Pourquoi, disent-ils, les recettes IPP, selon le SPF, ont subitement chuté entre 2012 et 2014 ?

Pourquoi y a-t-il une différence de plus de 2 milliards entre les estimations du bureau du Plan et celles du SPF Finances ? PS et cdH réclament en outre que la Cour des Comptes clarifie la situation. Le ministre Lacroix semblait moins chaud sur cette dernière proposition : faire intervenir la Cour des Comptes maintenant serait la preuve que les politiques ne sont plus capables de sortir de l'ornière. Ah bon, ce n'est pas le cas ?

M. Dum.

Le gouvernement wallon « irresponsable »

C'est la guerre des chiffres entre Wallonie et fédéral. Mais c'est aussi la guerre des mots. Ainsi, Paul Magnette n'y va pas par quatre chemins et accuse clairement Charles Michel et le MR d'opérer, au travers de l'ajustement budgétaire, une basse vengeance pour l'éviction des libéraux du gouvernement wallon après les élections.

« L'attitude du fédéral n'est pas dictée par la volonté une politique normale dans un état fédéral qui fonctionne bien, mais reste guidée

par la volonté de faire mal à l'une ou l'autre des entités fédérées et en particulier celle dans laquelle ils ne sont pas représentés. Et ça c'est un vrai problème : dans un gouvernement fédéral mature on doit accepter l'asymétrie. Et on ne doit pas dire "dans ce gouvernement mon parti n'est pas et donc on va lui faire plus mal qu'aux autres". Ça, ça ne va pas ».

La dette sous le tapis

Quelques heures plus tard, Charles Michel montait à son tour un peu plus dans

l'escalade à la Chambre en parlant de la décision wallonne de limiter son ajustement à 140 millions.

« C'est un choix d'irresponsabilité » a-t-il dit. Selon le Premier ministre, la Région wallonne ne veut « pas assumer ses obligations d'assainissement des finances publiques nécessaire aux réformes économiques comme cela se fait partout en Europe. Le débat aura lieu au Parlement wallon sur un contrôle budgétaire qui, semble-t-il, ne sera réalisé qu'en partie », a observé Charles Michel.

« Nous faisons les efforts que nous devons faire, les autres entités aussi, à l'exception d'une qui a choisi de s'inscrire dans une démarche polémique, de contestation de la loi de financement. La loi spéciale de financement ne prévoit pas de négociation de marchands de tapis mais prévoit des critères très clairs établis à l'initiative de mon prédécesseur

(l'ex-Premier ministre et actuel président du PS Elio Di Rupo, NDLR). Agir de la sorte revient à camoufler l'absence de prise de responsabilité », a-t-il estimé.

Toujours selon Charles Michel, l'attitude du gouvernement wallon vise à rendre la situation confuse, à distiller du « brouillard », à chercher des « prétextes »

permettant de ne « pas assumer ses responsabilités ». « Je ne suis pas étonné par le choix d'une entité d'aller à la confrontation. Cela lui permet de ne pas réaliser de réformes, de cacher les dettes sous le tapis », a-t-il conclu sur le même ton.

Ambiance et cotillons. Et ce n'est sans doute qu'un début. ■

M. Dum. (avec Belga)